



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **Des agents et officiers de police judiciaire formés sur les droits et protection de l'enfant**

**Morondava, le 14 mai 2013** – 22 agents et officiers de police judiciaire de la région de Menabe ont suivi hier une formation sur les droits et protection de l'enfant.



**De g. à dr.: Madame Sara Bordas Eddy: Représentant Adjoint de l'UNICEF-Madagascar;  
Monsieur Boana Idy, Secrétaire Général  
de la Région du Menabe; Colonel Manassé**

**Jean Mananga Commandant du Groupement de la Gendarmerie de la Region-Menabe;  
Commissaire Zandry Maurice, Chef de Service Centrale de la Police des Mœurs et de la  
Protection des Mineurs; Mme Laurette Lalaharinivo**

La formation s'est articulée autour des thèmes majeurs liés aux droits et à la protection de l'enfant, dont les cadres juridiques internationaux et nationaux, les concepts et définitions liés à la maltraitance des enfants. Une partie technique de cette formation a traité des missions et attributions des agents et officiers de police judiciaire, surtout dans l'audition et le traitement des cas des enfants victimes.

*« Un environnement protecteur pour tous les enfants de Madagascar, qui représentent près de la moitié de la population, repose en partie sur la garantie que les lois en vigueur, sont connues et effectivement appliquées. Nous souhaitons qu'après cette formation, tout enfant victime de maltraitance qui se présente à vous, se sente rassuré par un système à son écoute et qui le protège », a déclaré Sara Bordas Eddy, Représentant adjoint de l'UNICEF à l'occasion de l'ouverture de cette formation.*



Cette formation est la première d'une longue série qui concernera, pour la période 2013-2014, 500 professionnels de la police, gendarmes, avocats et juges répartis dans cinq régions de Madagascar.

*« Cette formation est organisée, entre autres, pour faire prendre conscience aux agents et officiers de police judiciaire de leur responsabilité profonde, en tant qu'autorités de force de l'ordre, pour la protection des enfants de Madagascar, et ce en vue de rendre effective la jouissance paisible de tous leurs droits », a souligné le Commissaire Principal, Chef du Service Central de la Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs, Commissaire Zandry Maurice.*

**UNICEF MADAGASCAR - Photos : Rado Raveloson**